

Conditions générales d'inscription

Département Baccalauréat

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** la date de démarrage du stage choisi (quel qu'en soit le motif) **sera intégralement remboursée**. Une fois le stage commencé, il est dû dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire

disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

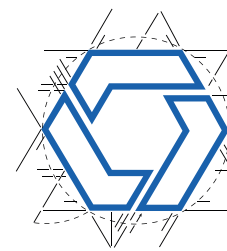
Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat



Prépaspup

Groupe Ipesup



FICHE D'INSCRIPTION 2019-2020

Stages intensifs Classes de Terminale

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. mobile étudiant Tél. mobile parents

E-mail @

Établissement fréquenté en 2019-2020

Classe suivie Terminale L Terminale ES Terminale S

Spécialité Maths Phys.-Chimie SVT Éco. Autre :

Notes moyennes (sur 20) obtenues durant l'année scolaire en cours

Maths SVT Lettres Philo/Français

Phys-Chimie Sc. éco. Hist.-Géo Anglais

Études envisagées après le baccalauréat

Qu'attendez vous de ce stage ?

STAGE(S) CHOISI(S)

Toussaint - stage 1 (21-26 oct. 2019)

Toussaint - stage 2 (28 oct.-2 nov. 2019)

Noël - stage 1 (26-30 déc. 2019)

Noël - stage 2 (2-5 janv. 2020)

Février n°1 ZONE C (10-15 fév. 2020)

Février n°2 ZONES B+C (17-22 fév. 2020)

Février n°3 ZONES A+B (24-29 fév. 2020)

"Étude de documents éco. et sociologiques" (12 avril 2020)

Bac Blanc Prépaspup (21-23 mai 2020)

"Dernière semaine de révisions" (8-13 juin 2020)

Module Maths (TS ou TES, enseignement obligatoire)

Module Phys.-Chimie (TS, enseignement obligatoire)

Module Sciences éco. (TES, enseignement obligatoire)

Module Maths (TS-TES, spécialité)

Module Phys.-Ch. (TS, spécialité)

Module Philosophie (TL, spécialité)

Module Histoire-Géographie (TL, spécialité)

Pré-rentree 2020 (24-29 août)

Pré-rentree 2019 (24-29 août)

Note : les stages de printemps (vacances de Pâques 2020), les cycles continus 2019-2020, ainsi que les stages « Premium » (Trajectoire Prépas HEC et Math Premium) font l'objet de fiches d'inscription spécifiques disponibles auprès du secrétariat ou sur www.ipesup.fr.

Date et signature
obligatoires ci-contre

Conditions générales d'inscription

Département Baccalauréat

Sera retourné visé par le secrétariat

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** la date de démarrage du stage choisi (quel qu'en soit le motif) **sera intégralement remboursée**. Une fois le stage commencé, il est dû dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire

disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

16 B, rue de l'Estrapade, 75005 Paris

Prépasup

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le

Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à l'un de nos stages "Terminales" et vous en remercions.

TERMINALE

L

ES

S

Toussaint - stage 1 (21-26 oct. 2019)

Toussaint - stage 2 (28 oct.-2 nov. 2019)

Noël - stage 1 (26-30 déc. 2019)

Noël - stage 2 (2-5 janv. 2020)

Février n°1 ZONE C (10-15 fév. 2020)

Février n°2 ZONES B+C (17-22 fév. 2020)

Février n°3 ZONES A+B (24-29 fév. 2020)

"Étude de documents éco. et sociologiques" (12 avril 2020)

Bac Blanc Prépasup (21-23 mai 2020)

"Dernière semaine de révisions" (8-13 juin 2020)

Module Maths (TS ou TES, enseignement obligatoire)

Module Phys.-Chimie (TS, enseignement obligatoire)

Module Sciences éco. (TES, enseignement obligatoire)

Module Maths (TS-TES, spécialité)

Module Phys.-Ch. (TS, spécialité)

Module Philosophie (TL, spécialité)

Module Histoire-Géographie (TL, spécialité)

Pré-rentrée 2020 (24-29 août)

Pré-rentrée 2019 (24-29 août)

Votre dossier est complet

incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Visa PRÉPASUP